sons et d'arbres, en souvenir sans doute des « Jardins romains » et de leur auteur, ce jeune homme de Tarente. Elles sont instructives, même pour ceux qui se sont souvent promenés à travers les chères ruines ; quand j'y errais à la recherche des « Trophées Farnèse », je n'ai jamais si bien compris, par exemple, le plan de la *Domus Flavia*. Quelques vétilles : la description des planches n'est-elle pas un peu succincte? le schéma de la Basilique de Constantin (pas plus numéroté que les autres) n'est-il pas mal placé? pourquoi le plan de la p. 111, qui signale les principales voies, omet-il la Via Appia? les couleurs sont-elles très justes? pourquoi cette série de beaux clichés se termine-t-elle avec ce macaque égyptien : revanche d'Actium? Ces photographies me font une fois de plus regretter la pauvreté de notre matériel d'enseignement dans nos Facultés ; la plupart de ces vues devraient être montrées aux étudiants et longuement commentées en marge de Virgile ou de Properce ou de Tacite. Mais l'Institut d'Études latines de la Sorbonne n'a même pas une lanterne à projections et encore moins un amphithéâtre équipé *ad hoc*.

La vraie signature de M. Grimal, on la trouve dans sa substantielle préface. Il m'a dit l'avoir écrite avec joie : je le crois sans peine. Le style en est tour à tour gracieux et magnifique, comme il convenait au sujet. Mais surtout chaque développement sur une époque, sur un empereur, sur un monument, suggère aussitôt l'état scientifique actuel de la question et ajoute le plus souvent à cette mise au point une idée neuve. M. Grimal prépare entre autres choses une « Topographie de Rome », qui remplacera, enfin (il fut excellent en son temps), le *Lexique* de M. Homo. Il a pris sa récréation avant ce qui est peut-être sagesse. En tout cas, ce divertissement fait très bien augurer du gros volume impatiemment attendu et que seules retardent les fouilles actuellement en cours au Forum et au Palatin.

Marcel Durry.

Épigraphie, paléographie, papyrologie.

Corpus Inscriptionum Latinarum, Voluminis XVI Supplementum, ed. H. Nesselhauf, Berlin, de Gruyter, 1955, p. 213 à 249, gr. in-4° et 19 planches.

Il me semble qu'il est bon de signaler la parution d'un nouveau supplément au *C. I. L.*, car c'est un événement pour les spécialistes et un événement d'ordinaire discret. On sait qu'aux volumes régionaux (de II à XIV), le *C. I. L.* a ajouté un tome XV pour l'*Instrumentum domesticum*, et en 1936 un tome XVI pour les diplômes militaires. Son auteur, M. Nesselhauf, aujourd'hui professeur à Fribourg i. B., nous

donne un supplément, car, en moins de vingt ans, cette précieuse collection s'est accrue de trente-deux numéros nouveaux (158-189), du règne de Tibère à celui de Sévère Alexandre. Ces découvertes proviennent surtout du Danube et aussi du Maroc, grâce à M. Thouvenot et à ses fouilles de Valentia Banasa, qui, à elles seules, fournissent neuf textes magnifiques, que l'on peut admirer au Musée archéologique de Rabat. Nous devons espérer que ce supplément aidera à élucider les difficiles problèmes d'histoire administrative posés par les diplômes et dont la solution est à rechercher, à mon sens, dans ce que l'on peut savoir de l'évolution du *ius conubi*.

Marcel DURRY.

Nomenclature des écritures livresques du IX^e^ au XVI^e^ siècle. — Premier Colloque international de Paléographie latine, Paris, 28-30 avril 1953 (Colloques internationaux du Centre national de la Recherche scientifique. Sciences humaines, IV) : Paris, 1954, gr. in-8°, 51 pages, 44 fig.

Les « Colloques internationaux » qu'organise le Centre national de la Recherche scientifique ont déjà donné lieu à plusieurs publications appréciées. La dernière en date : *Nomenclature des Écritures livresques du IX^e^ au XVI^e^ siècle*, intéresse tout spécialement les latinistes. Elle contient le texte des trois rapports présentés au « premier colloque international de Paléographie, Paris, 28-30 avril 1953 », par MM. B. Bischoff : *La nomenclature des écritures livresques du IX^e^ au XIII^e^ siècle ;* G. I. Lieftinck : *Pour une nomenclature de l'écriture livresque de la période dite gothique ;* G. Battelli : *Nomenclature des écritures humanistiques.*

Le choix des trois rapporteurs se justifie de lui-même ; tous trois sont particulièrement qualifiés : M. Bischoff, qui vient de succéder à P. Lehmann dans la chaire de Traube à l'Université de Munich, a non seulement été associé, dès l'origine, par M. Lowe à la grande enquête qui a abouti à la publication des *Codices latini antiquiores*, mais il poursuit, pour sa part, un catalogue des manuscrits du IX^e^ siècle qui comprendra plus de 5.000 manuscrits, et il en a déjà décrit 3.000. M. Lieftinck, auteur, entre autres, du catalogue des manuscrits néerlandais de la bibliothèque de Leyde, a examiné des centaines de manuscrits des XIV^e^ et XV^e^ siècles et est l'un des meilleurs connaisseurs de la production manuscrite dans les provinces de Belgique et des Pays-Bas à cette époque, qui est, dans ces régions, l'une des plus fécondes. M. Battelli est bien connu comme auteur des *Lezioni di Paleografia*, qui en sont actuellement à leur troisième édition, et, en dehors même de son enseignement à la « Pontificia Scuola Vaticana di Paleografia presso l'Archivio Segreto Vaticano », il était, par le travail qu'il poursuit depuis de nombreuses

années à l'Archivio et par la connaissance qu'il a des fonds manuscrits de la Bibliothèque Vaticane, sa voisine, mieux placé que quiconque pour traiter des écritures humanistiques.

Ces trois rapports constituent donc la meilleure des introductions à la paléographie médiévale : le bibliothécaire, l'éditeur, le codicologue y trouveront non seulement le nom qu'ils doivent ou peuvent donner à l'écriture des manuscrits qu'ils ont à décrire, à éditer ou à consulter, mais encore le moyen d'en apprécier la date, *grosso modo*, par comparaison avec les quarante-deux spécimens d'écriture reproduits ici et dont la plupart sont bien localisés et datés. Réciproquement, un coup d'œil sur l'index des termes désignant les écritures leur permettra de comprendre immédiatement les descriptions des paléographes. Ceux-ci ont souvent peine à imaginer combien leur vocabulaire est peu connu, même des philologues les plus avertis. N'a-t-on pas vu, il y a quelques années, dans un congrès, plusieurs éditeurs de texte, très compétents, du XV^e^ siècle, demander à un paléographe ce qu'il avait voulu dire lorsqu'il avait parlé d'écriture « humanistique » : ces érudits en copiaient tous les jours, depuis des années, ils en ignoraient le nom ! Ce petit livre répond donc à un besoin.

Les paléographes de métier eux-mêmes auront profit à l'avoir toujours sous la main ; ce n'est pas, bien souvent, la faute des philologues ou des historiens s'ils ne comprennent pas les paléographes : les paléographes non plus ne s'entendent pas toujours entre eux. Leur vocabulaire est à la fois trop abondant — l'index des termes désignant les écritures contient ici soixante-dix-neuf mots, et encore les rapporteurs n'ont-ils tenu compte que de l'usage le plus courant du dernier siècle — et trop pauvre : trop de mots pour désigner la même écriture, trop d'écritures pour lesquelles il n'existe aucun mot.

Pour l' « humanistique », M. Battelli n'a guère eu qu'à éliminer quelques vocables malheureux ou périmés, à définir, excellemment, quelques types et à choisir dans les manuscrits du Vatican quelques très beaux exemples inédits et très caractéristiques.

Les deux points critiques sont ici les débuts et la fin de la période gothique. Qu'est-ce qu'une écriture « gothique »? En vertu de quels critères appellera-t-on, au XII^e^ siècle, une écriture « gothique » plutôt que « caroline » ou « romane » — terme d'ailleurs repoussé par M. Bischoff? M. Bischoff nous en propose deux : la « brisure » des hastes, critère ancien, bien connu, mais moins facile qu'on ne le croit parfois à définir et plus encore à appliquer, et l'adjonction à la base des hastes de « pieds » ou petits traits obliques, critère plus neuf, plus facile à appliquer, plus décisif par conséquent *a priori*.

Au XIV^e^ et au XV^e^ siècle, la difficulté est bien plus grande : chacun sait

que les écritures documentaires pénètrent alors dans le livre, que des styles « mixtes » se créent ; un seul, jusqu'à ces dernières années, avait, en France, un nom : la « bâtarde » ; les autres langues n'étaient guère plus riches. M. Lieftinck a donc dû chercher des termes nouveaux ; il s'est inspiré de ceux qu'employaient les maîtres d'écriture et les copistes de l'époque. Malheureusement, ce vocabulaire n'était ni précis, ni uniforme, ni, parfois, vraiment clair pour nous : les copistes qui employaient le mot *bastarda* ne lui donnaient pas le sens que nous lui donnons. Dans les différents pays, soit à l'époque, soit de nos jours, les mêmes mots ont désigné des écritures différentes : M. Lieftinck établit une distinction, très fondée, entre écriture « cursive » et écriture « courante », il propose le terme de *cursiva currens* ; Français et Italiens l'accepteraient volontiers, mais les Autrichiens objectent que *currens* s'applique déjà chez eux à l'écriture cursive en usage pour les manuscrits littéraires dans l'entourage de Maximilien.

Bref, les participants du Colloque n'ont pas pu arriver à un accord « sur une nomenclature unique, valable pour toutes les écritures latines employées jusqu'au xv^e^ siècle inclus dans les livres manuscrits ». C'est ce qui nous vaut cette publication qui, dans l'esprit des participants, doit constituer « l'amorce d'un répertoire analogue au *Typen repertorium* de Haebler pour les incunables ». Si les paléographes veulent bien, pour les termes où l'accord se fait facilement, se conformer au vocabulaire présenté ici, leur science y gagnera en clarté. Pour les termes nouveaux ou controversés, chacun d'entre eux se trouve en mesure de faire son choix en connaissance de cause et l'usage, seul maître en la matière, décidera.

Il va de soi qu'il n'est pas seulement question ici de vocabulaire : une nomenclature est toujours l'expression d'une doctrine, consciente ou non, c'est pourquoi l'accord entre spécialistes est si difficile pour des époques aussi mal connues — à cause, non de la rareté, mais de l'abondance des manuscrits, spécialement des manuscrits datés — que le xiv^e^ et le xv^e^ siècle. Ces rapports présentent donc inévitablement un raccourci schématique de l'histoire de l'écriture du ix^e^ au xvi^e^ siècle.

A la différence des autres colloques organisés par le Centre de la Recherche scientifique dont la publication épuise habituellement l'ordre du jour, la *Nomenclature des écritures livresques* ne correspond qu'à une faible partie du programme que s'était tracé le Colloque de Paléographie[1]. Il s'était proposé deux autres objectifs : 1° la réalisation d'un lexique polyglotte illustré des termes employés par la paléographie ; 2° l'établissement d'un catalogue international des manuscrits datés.

1. Cf. *Revue des Études latines*, XXXI, 1953, p. 90.

Actuellement, c'est-à-dire en juillet 1955, le lexique polyglotte n'est qu'amorcé ; par contre, le catalogue des manuscrits datés est, en France, au moins, très avancé : les paléographes français ont, en effet, une situation privilégiée : la centralisation des collections dans les bibliothèques publiques, à la suite de la Révolution de 1789, si elle ne s'est pas faite sans dommages, a eu, du moins, pour la préservation et l'exploration des collections, des conséquences heureuses : elle a permis, en particulier, la rédaction de ce catalogue général qui, tout imparfait qu'il soit, est unique au monde. Les Français ont donc pu se mettre à l'œuvre immédiatement. Le Centre national de la Recherche scientifique ne leur a pas ménagé son appui ; l'Institut d'Histoire des Textes leur a apporté des moyens matériels et l'expérience de près de vingt années de travaux analogues ; la Bibliothèque nationale leur a donné toutes les facilités désirables. Assistée des conseils et de l'appui de M^lles^ d'Alverny et Vielliard, une petite équipe, sous la direction de M^me^ Vernet, avait donc, en juillet, décrit 2.500 manuscrits datés à la Bibliothèque nationale, 750 dans les autres bibliothèques parisiennes, 550 à Autun, Chantilly, Grenoble, Lille, Reims et Troyes, soit donc, en tout, 3.800 manuscrits tant français que latins. On estime qu'en France le nombre des manuscrits datés est de 6.500 ; la moitié du travail a donc été réalisée : il devrait être achevé en 1958 et d'ores et déjà on envisage, pour cette date, le début de la publication du catalogue sous une forme analogue à celle des *Codices latini antiquiores*. Dans les autres pays, l'absence de catalogues imprimés, parfois l'absence de tout catalogue pour beaucoup de bibliothèques retarde le travail. La Suisse, grâce aux *Scriptoria* de M. Bruckner, achèvera son catalogue vers 1960. M. Lieftinck, aux Pays-Bas, a réuni un millier de fiches, M. Bartoloni, en Italie, en a 1.500. En Espagne, la liste sommaire et préliminaire des manuscrits datés est achevée. En Allemagne, en Angleterre, en Belgique, le travail commence cette année même. Sauf imprévu, on peut donc espérer voir paraître le premier volume du catalogue des manuscrits datés dès 1959. Souhaitons que la *Nomenclature des écritures livresques* fasse réellement fonction de « précurseur ».

Robert MARICHAL.

Konrad MÜLLER, *Neue Fragmente in tironischer Noten aus der Berner Handschriftensammlung : Schweizer Beiträge zur Allgemeinen Geschichte*, XIII, 1955, p. 16-47, 9 pl.

M. Müller publie sous ce titre deux séries de textes en notes tironiennes. Le premier est un fragment de deux folios de parchemin qui porte maintenant, à la Burgerbibliothek de Berne, la cote Cod. 756, 99 ;

son origine ancienne est inconnue ; il date, vraisemblablement, du milieu du IXe siècle : on y remarque une référence à Aulu-Gelle dont la connaissance, au Moyen Age, n'est pas attestée avant Loup de Ferrières. Le fragment, où très peu de mots sont en clair, est un extrait du Commentaire de Raban Maur sur l'évangile de saint Mathieu. Il faut souligner qu'il ne s'agit pas, comme cela arrive parfois, d'un exercice ou d'une épreuve de virtuosité, mais de notes personnelles d'un érudit qui possédait donc parfaitement la pratique de la tachygraphie ; il était même capable de l'adapter à son usage, lorsque le système ne lui offrait pas de signe approprié. M. Müller ne semble pas avoir relevé de caractéristiques géographiques.

La seconde série de textes est extraite du manuscrit 109 de Berne : Priscien, *Institutiones grammaticae*, qui a appartenu à l'abbaye de Saint-Bale (Verzy), près de Reims, et date de la deuxième moitié du IXe siècle : elle contient, notamment, quelques vers sur les *Épactes* et l'épigramme *Anth. lat. 719 f. R.*

L'étendue du premier fragment et les planches excellentes, grâce à l'emploi des rayons ultra-violets, font de cet article une pièce intéressante à verser au dossier des « notes tironiennes ». Les spécialistes de ce système sont rares en France ; grâce à la transcription de M. Müller, qui bénéficiait du contrôle du texte de Raban Maur, les novices trouveront dans ces pages un instrument de travail très commode.

Robert MARICHAL.

Jan-Olof TJÄDER, *Die nichtliterarischen lateinischen Papyri Italiens aus der Zeit 445-700* (Skrifter utgivna av Svenska Institutet i Rom, XIX, 1, 3) : Lund, 1954-1955, 2 vol. de 522 pages et 160 planches.

M. J.-O. Tjäder s'est proposé, en 1947, de nous donner une réédition des *Papiri diplomatici* de Marini. Depuis longtemps, cette réédition s'imposait : l'ouvrage de Marini est un « usuel », tous ceux qui travaillent sur « la fin de l'Antiquité et les débuts du Moyen Age » y ont constamment recours ; or, il a, cette année, cent cinquante ans ! Naturellement, les reproductions qu'il donne sont des dessins, fort beaux pour la plupart, mais qui ne correspondent plus à nos exigences ; quant au texte, il va de soi qu'il est susceptible de recevoir de nombreuses corrections. Mais la tâche était redoutable ; nous le savons mieux que personne : lorsque nous envisagions de donner un « corpus » des papyrus latins, qui a trouvé sa place dans les *Chartae latinae antiquiores* de A. Bruckner, les papyrus de Marini étaient notre cauchemar ; depuis 1805, plusieurs d'entre eux ont voyagé ; ils sont actuellement dispersés dans quarante-cinq dépôts ! M. Tjäder a dû chercher pendant deux ans avant

de retrouver l'un d'entre eux (P. 28, Marini 108) à la Bibliothèque universitaire de Cambridge ; certains ont été republiés, à plusieurs reprises, dans des Revues ou dans des ouvrages peu accessibles où l'on ne s'attendrait pas à les trouver, commentés par d'innombrables érudits ; sur cinquante-cinq ici considérés, vingt-quatre ont été republiés depuis 1900 ; sur les vingt-huit de ce premier volume, onze ont été reproduits ; la diversité de leur contenu, leur situation entre l'Antiquité et le Moyen Age obligeaient à consulter des travaux nombreux et variés pour lesquels les bibliographies ne sont pas toujours d'un grand secours : la liste des livres et articles cités par M. Tjäder comprend plus de 600 titres ! Telles sont les difficultés préliminaires qu'il n'a pas craint d'affronter. Faut-il ajouter que, pour mener sa tâche à bien, il lui fallait acquérir des compétences peu communément réunies, se faire paléographe, juriste, philologue, historien : c'est le lot de tout éditeur. M. Tjäder s'est tiré avec honneur de cette entreprise périlleuse.

Il nous présente aujourd'hui l'introduction, le texte et le commentaire des vingt-huit premiers papyrus, la photographie des cinquante-cinq qui formeront l'ensemble de la publication ; le texte et le commentaire des vingt-sept derniers formeront le tome II. Le premier volume a ses *indices* propres (index des noms de personnes, de la langue et du vocabulaire, des textes cités, des matières et des noms de lieux). M. Tjäder nous annonce qu'il n'a pas l'intention de fondre ces *indices* dans ceux du second volume ; il en résultera pour le lecteur une gêne, à vrai dire assez légère ; cependant, ces *indices* n'occupent que dix-sept pages : il semble qu'il ne serait pas trop difficile de les reprendre dans le tome II.

Les papyrus ont été groupés par matières : Administration domaniale (P. 1-3), Testaments (P. 4-6), Désignation de tuteur (P. 7), Quittance (P. 8), Affranchissement (P. 9), Donations (P. 10-28). Ces vingt-huit papyrus correspondent aux n^{os} 73-75, 79, 80, 82-84, 86-88, 90-95, 109-110, 112, 137, 141, 142 de Marini ; le n^{o} 92 de Marini a été complété par un fragment jadis publié par Cozza-Luzi et que M. Tjäder a identifié ; le P. 27 n'était pas dans Marini ; autrefois à Vérone, il a été retrouvé à Princeton par M. Van Hoesen. Près de la moitié de ces textes ne nous étaient jusqu'ici accessibles que par les dessins, souvent partiels, de Marini ; quatre n'avaient jamais été reproduits. La seule critique que l'on pourrait apporter à l'album de planches est que, sauf cinq ou six, les papyrus ont été réduits, parfois assez fortement et dans des proportions variables, ce qui ne facilite pas les comparaisons ; mais cet inconvénient est compensé par la qualité des reproductions, qui est excellente, et par la commodité du format adopté ; la plupart des textes étant trop longs pour pouvoir figurer sur une seule planche, ils ont été morcelés, les différentes sections se recoupant ; les lignes ont

été numérotées ; des flèches indiquent le sens des raccords ; bref, les planches sont très facilement consultables et M. Tjäder a fait preuve d'ingéniosité et d'esprit pratique, ce qui n'est pas une qualité négligeable.

Les limites chronologiques adoptées sont de 445-700 : le *terminus a quo* se justifie de lui-même, c'est celui du plus ancien papyrus conservé ; le *terminus ad quem* a été déterminé par la lacune qui se rencontre dans les documents privés sur papyrus, en Italie, entre le début du VIII^e^ siècle et l'année 824 (p. 28). Quant aux limites territoriales : Italie, elles sont imposées par les limites chronologiques ; en dehors des papyrus écrits en Italie, nous n'avons pour cette période à peu près rien ; de la partie orientale de l'Empire, si on excepte les *rescrits impériaux* de Leyde et de Paris, il ne nous reste, sauf erreur, que deux lettres trouvées en Égypte (*P. Lond.*, V, 1792 ; *P. Ryl.*, IV, 609 — n^os^ 180 et 188 de la liste que j'ai donnée dans *Scriptorium*, IV, 1950, p. 116 et suiv. ; IX, 1955, p. 127 et suiv.), les vingt ou trente autres textes égyptiens n'étant que des procès-verbaux d'audience, des dates ou des souscriptions, quelques lignes, donc, parfois même un seul mot, noyés au milieu du grec et qui, souvent, comme les souscriptions des notaires, ne sont même pas du latin, mais du grec en caractères latins ; l'Occident est plus pauvre encore, un ou deux textes seulement, sauf pour le VII^e^ siècle, où apparaissent les diplômes et les actes privés des royaumes barbares. M. Tjäder a eu raison de les écarter, non seulement parce qu'ils sont bien connus, pour la plupart, notamment par la publication des diplômes mérovingiens de MM. Lauer et Samaran, mais surtout parce qu'ils appartiennent, du moins *a priori*, à une tout autre civilisation. Des vingt-huit papyrus de ce premier recueil, vingt ont été écrits à Ravenne, deux à Syracuse, deux — dont un conservé à Rome par une inscription de Sainte-Marie-Majeure (P. 17), en faveur duquel l'éditeur a eu raison de faire exception à son principe de ne donner que des originaux — à Rieti, tous ont appartenu aux Archives de Ravenne. Le texte de Rieti étant antérieur aux invasions lombardes, tout, dans ce recueil — et la forme le prouve non moins que le fond — est donc « romain ». M. Tjäder dit constamment « médiéval », par soumission aux « périodisations » traditionnelles ; nous ne le chicanerons pas sur ce point ; ces querelles sont aujourd'hui périmées[1]. L'essentiel, c'est que les textes publiés ici offrent une incontestable unité.

L'édition est très soignée : chaque texte est précédé d'une notice très détaillée comportant une analyse et tous les renseignements dési-

1. Cf. le rapport de M. F. Vercauteren, *Travaux d'histoire du Moyen Age* (1945-1954), *Comitato internazionale di Scienze storiche, X. Congresso... Relazioni*, VI, Firenze, 1955, p. 48.

rables sur l'histoire du texte, la bibliographie, etc. ; il est accompagné d'un « commentaire » qui est, en réalité, une annotation dans laquelle M. Tjäder montre qu'il a été attentif à tous les aspects du document et qu'il a su trouver les textes parallèles et les travaux qui pouvaient les éclairer. Il a donné là des preuves nombreuses de son ouverture d'esprit, de l'étendue de sa culture et de son habileté à utiliser les instruments de travail usuels dans les différentes disciplines qu'il abordait : les lecteurs auront là non seulement de quoi asseoir leur jugement, mais, bien souvent, des indications très précieuses pour leurs propres travaux. Le texte est accompagné d'une traduction, usage de plus en plus répandu dans les publications papyrologiques. S'imposait-elle dans ce cas? Il est bien évident que ceux qui ne peuvent d'eux-mêmes comprendre ces textes ne liront guère ce volume et seront, moins encore, capables d'en tirer parti ; la traduction a, cependant, un avantage : celui d'obliger l'éditeur à parfaitement comprendre et établir son texte. Le texte semble avoir été ici très bien transcrit ; presque chaque pièce comporte des lectures nouvelles ; le groupement des documents par nature a amené l'éditeur à procéder pour chacun d'entre eux à une étude diplomatique utile en elle-même et qui lui a permis, en outre, de proposer un certain nombre de restitutions qu'il a, d'ailleurs, très prudemment indiquées en notes ou dans son introduction ; l'interprétation du texte est parfois, par là, complètement renouvelée, par exemple dans le P. 27. L'ouvrage comporte de bons *indices* : le *Sprach- und Wortindex* et le *Sachindex*, où les renseignements donnés dans les notes ont été relevés, rendront par conséquent service même aux érudits qui n'ont pas à utiliser directement ces documents.

Une « Introduction » de 165 pages précède le texte. Dans la première partie, M. Tjäder expose son propos et sa méthode et fait l'historique de ses papyrus. Il y joint des listes — listes des papyrus de son édition, des papyrus « médiévaux » non compris dans son édition, des papyrus non littéraires italiens perdus, des papyrus « médiévaux » perdus, des lieux de conservation. Ces listes ne sont pas inutiles ; elles contiennent, notamment, des corrections aux listes antérieures, entre autres à celle que j'ai moi-même donnée ; elles mettront les travailleurs à même de procéder aux comparaisons d'écriture et elles prouvent l'étendue et la conscience des recherches de l'auteur. Cependant, une d'entre elles, celle des papyrus non compris dans cette édition (p. 37 et suiv.), est peu satisfaisante ; M. Tjäder y relève uniquement les papyrus « médiévaux », c'est-à-dire « occidentaux », et il y inscrit les textes littéraires comme les textes diplomatiques. C'est trop ou trop peu. La comparaison avec les textes d'Égypte est indispensable (M. Tjäder lui-même en a donné de très bons exemples), et pourquoi surtout se limiter aux

textes sur papyrus? Qu'un texte diplomatique soit sur parchemin, cela peut, à l'époque, constituer un problème, le papyrus restant la matière par excellence des « actes » et, peut-être encore, comme au temps de saint Jérôme[1], des lettres privées, mais au VII^e siècle cela devient moins vrai et cela ne l'est plus par la suite ; or, la liste de M. Tjäder va jusqu'à l'épuisement total de la matière, c'est-à-dire jusqu'au X^e siècle. M. Santifaller ayant déjà donné une liste semblable, celle-ci est superflue ; il suffisait de donner en note les corrections à apporter à celle de M. Santifaller. Si je me permets cette critique, c'est que les papyrus latins commencent à exercer sur les chercheurs une espèce de fascination qui risque de n'être pas moins préjudiciable à nos études que l'était l'ignorance où on les tenait — je parle des papyrus d'Égypte — précédemment. Le fait qu'un texte soit sur papyrus ne lui confère aucune espèce de dignité ; il ne doit jamais être séparé des textes parallèles, fussent-ils sur argile ou sur bois — les papyrologues hellénistes le savent bien ; il ne faut à aucun prix laisser se créer l'illusion qu'il peut y avoir une « papyrologie latine ». La seule justification d'une papyrologie grecque est que les papyrus sont, pendant huit siècles, la source la plus abondante de renseignements sur l'Égypte ; les papyrus latins, d'ailleurs peu nombreux, écrits, la plupart du temps, par des Romains pour des Romains, ne peuvent pas être isolés des autres « sources ». M. Tjäder le sait, ce n'est pas pour lui que je le dis, c'est pour les jeunes lecteurs chez qui son beau livre pourrait susciter des vocations illusoires.

La troisième partie de l'introduction présente un tableau de l'orthographe : l'auteur avait eu, nous dit-il, l'intention de donner une véritable étude sur la langue ; il y a renoncé et s'est limité à ce tableau de quinze pages, où les « fautes » sont classées rigoureusement d'après les lettres de l'alphabet, sans distinguer, par exemple, les voyelles longues des voyelles brèves ; les voyelles sont, cependant, cela s'imposait, classées en prétoniques, toniques, posttoniques et finales — signalons, au hasard de la lecture, que l'*i* (pour *e*) de *fecirunt* (p. 154) ne devrait pas, semble-t-il, figurer dans les toniques : la désinence en *e* bref est la seule vivante, les langues romanes le prouvent ; *fecirunt* est à classer aux posttoniques. Le dépouillement semble avoir été très soigneusement fait ; les phonéticiens trouveront aisément les renseignements qu'ils désirent : peu de phénomènes, à vrai dire, sont ici inattendus. M. Tjäder a observé que l'orthographe des scribes officiels est restée classique ; reflète seule la prononciation celle des « souscripteurs », parmi lesquels les ignorants qui défigurent les mots sont rares (p. 149).

1. On me permettra de renvoyer, pour les références, à la chronique que je viens de donner à *Scriptorium*, IX, 1955, p. 127 et suiv.

La seconde partie de l'introduction est consacrée au papyrus — M. Tjäder y indique, notamment, comment se présente la question, dans ses textes, du « recto » et du « verso » — et à l'écriture. On nous permettra de nous y attarder quelque peu : la reproduction intégrale de tous les documents étant l'un des grands mérites de cette édition.

L'écriture de tous ces documents est très homogène ; bien qu'ils s'échelonnent sur deux siècles et demi, on peut, à première vue, difficilement parler d'évolution : qu'on compare, par exemple, le P. 1, qui est de 445/46, au P. 37, qui est de 591, ou au P. 45, qui est de 700 environ ; une étude très approfondie révélerait sans doute entre eux des différences, mais elles seraient si faibles et, peut-être, si peu caractéristiques que M. Tjäder en a à peine parlé (p. 121). Il suffit de se souvenir combien, en France, un document écrit en 1200 ressemble peu à un document écrit en 1440 pour apprécier le caractère figé de cette civilisation. Les différences sont ici de style : M. Tjäder a distingué plusieurs groupes d'écritures (p. 120) ; peut-être s'est-il, parfois, laissé influencer par la nature diplomatique du document, mais, pour s'en tenir aux vingt-huit papyrus de son premier recueil, ses classifications sont, assurément, fondées ; nous avons deux grands groupes : les écritures de la chancellerie des *Gesta municipalia*, d'une part, et celles des « notaires », plus simples, plus inclinées, mais fondamentalement très voisines des premières, de l'autre. Il n'y a pas, entre ces deux groupes, de cloison étanche : certains actes écrits par des notaires pourraient entrer dans la première catégorie ; cela n'a rien de surprenant et n'infirme pas le classement. Enfin, nous rencontrons, chez les témoins, des écritures plus simples, sans style, qui nous donnent une idée de ce que devait être l'écriture courante, compte tenu, naturellement, de ce que beaucoup de ces témoins peuvent être, eux aussi, plus ou moins, des praticiens. Enfin, deux écritures exceptionnelles sautent aux yeux, dans le groupe des *Gesta municipalia* : l'une, employée à la fin du « protocole » et, pour certaines indications officielles, dans le texte, est simplement l'écriture ordinaire redressée et étirée en hauteur ; elle est, évidemment, l'ancêtre directe de l'écriture de la première ligne des diplômes mérovingiens et elle appartient, de fait, à des chancelleries d'un échelon plus élevé que les *Gesta*, celles des hauts fonctionnaires provinciaux ou même à celle d'un fonctionnaire de l'administration centrale comme le *comes sacri stabuli* du P. Butini, identifié par J. Mallon ; la seconde, plus rare, figure en tête des « protocoles » des *Gesta*. Sa lecture et son explication est l'une des jolies découvertes de M. Tjäder : cette écriture n'est, en effet, pas autre chose que la « cursive impériale ». On sait que l'écriture romaine « commune » antérieure au III^e^ siècle, et que les paléographes appellent « cursive ancienne », diffère profondément de celle

qu'on trouve usuellement au IVe siècle et aux siècles suivants, et que les paléographes appellent « cursive récente ». L'écriture des papyrus « italiens » ici considérés est, naturellement, la « cursive récente ». Jean Mallon a démontré que la chancellerie impériale avait continué, à cette époque, à employer la « cursive ancienne » et qu'elle en revendiquait jalousement le privilège. Or, c'est elle qui est ici employée pour la date de temps et de lieu des actes. Nous avons simultanément, mais indépendamment l'un de l'autre, découvert, M. Tjäder et moi, que le même usage se rencontrait déjà dans les procès-verbaux d'audience des papyrus égyptiens des IVe et Ve siècles. Nous ne sommes pas d'accord sur l'origine de cette pratique : M. Tjäder y voit une simple survivance destinée à rendre les faux plus difficiles ; j'y vois, en outre, une sorte de « marque de respect » à l'égard des hauts personnages qui donnent leur nom à l'année, parmi lesquels figure souvent l'empereur lui-même. M. Tjäder repousse ma conception, mais ne lui oppose rien de très sérieux, car il l'a mal interprétée : il me fait dire que je ne vois dans cette première ligne que le désir de « distinguer » le protocole (p. 123, n. 1) ; je n'ai jamais dit cela : j'ai dit, comme lui, parce que c'est l'évidence, que c'était une précaution contre les faux ; par conséquent, sa seule objection contre ma théorie, que la grande écriture employée à la fin du protocole aurait suffi à « distinguer » le début, devient caduque. Je ne vois pas non plus en quoi le fait que l' « imitation » de l' « écriture impériale » par les chancelleries locales, dénoncée par un mandat de 367, s'oppose à ce que la première ligne du protocole soit ici une « imitation », légale, celle-là ; je l'ai dit dans mon article d'*Aegyptus*, XXXII, p. 349. Je m'explique mieux, maintenant, pourquoi M. Tjäder tient à une survivance. Il existe en grec, depuis la fin du IIe siècle au moins (le plus ancien exemple est de 209), des documents où apparaît l'allongement en hauteur, caractéristique à la fois de la « cursive récente » allongée de la fin du protocole et de la « cursive ancienne » allongée, elle aussi, de la date et de la « cursive impériale ». Or, c'est la seule cursive allongée de la fin, la « récente », donc, que M. Tjäder explique par cette cursive grecque. Pourquoi? En 209, en latin, règne seule, dans les chancelleries, la « cursive ancienne » ; si les documents latins ont connu la même stylisation, à la même époque, c'est une « cursive ancienne » qui l'a reçue ; c'est bien ce qui s'est produit : la « cursive impériale » est là pour nous le prouver. Lorsque la « cursive récente » s'est introduite dans les actes, elle a « imité » l'allongement de l'écriture précédente, qui est alors devenue monopole de la chancellerie impériale. Pourquoi a-t-on, dans les chancelleries locales, employé — ou continué d'employer — pour la date, la « cursive ancienne »? Pour dépister les faux? Certainement, mais une certaine stylisation y aurait suffi. C'est

donc, à mon avis, parce que dans cette date figurent les noms des consuls ; les papyrus ici publiés m'en apportent une confirmation : lorsque, dans le cours de l'acte, se présentent des formules comme : *Magistratus dixerunt*, le scribe emploie la « cursive récente » allongée de la fin du protocole, c'est-à-dire l'écriture de la chancellerie des hauts fonctionnaires provinciaux ; il est donc normal que, lorsqu'il nomme des consuls, il emploie l'écriture de la chancellerie impériale. A vrai dire, cette hypothèse n'a pas en soi une très grande importance. L'important est le fait, et qu'il ne contredise nullement la démonstration de Jean Mallon : la « cursive ancienne » est le monopole de la chancellerie impériale. Cela est de grande importance, puisque, l'écriture des diplômes mérovingiens dérivant de la « cursive récente », il est certain que les rois francs ont imité les actes non des empereurs, mais des fonctionnaires provinciaux[1], qu'ils se sont, donc, placés sur le plan des exarques, non sur celui des empereurs. Si cette conclusion n'excède pas les prémisses, on voit qu'elle rejoint les inductions d'un Fustel de Coulanges, et il n'est pas besoin d'en souligner l'intérêt.

M. Tjäder étudie longuement (p. 95-117) l'écriture de ses papyrus. Comme il est, naturellement, attiré vers les grands problèmes, son étude s'oriente vers la recherche de l'origine de cette écriture. On sait qu'il y a, actuellement, deux thèses en présence ; l'une, celle de Schiaparelli et de M. Cencetti, voit dans la « cursive récente » le résultat de l'évolution de la « cursive ancienne » et fait sortir la « minuscule » de la « cursive récente » ; l'autre, celle de Jean Mallon et de moi-même, suppose que la « minuscule » est née, dans les écritures de livre, de la « capitale », et que la « cursive récente » ne dérive pas de l' « ancienne », mais de la « minuscule ». M. Tjäder pense que son étude confirme les conclusions de M. Cencetti. Je regrette d'être obligé de dire qu'il ne m'a pas convaincu. Il pense que l'explication qu'il a donnée de la formation de *a*, *b*, *e*, *n* et *p* de la « cursive récente » montre qu'on passe aisément de l' « ancienne » à la « récente ». Je ne peux m'étendre sur ce qui me paraît illusoire dans cette démonstration : il y faudrait des dessins et un long exposé. Je me bornerai à dire que pour l'*a* M. Tjäder a trouvé tout simple le passage de l'*a* de l' « ancienne », qui a la forme d'un *V* renversé, à l'*a* de la « récente », qui ressemble à un *alpha* ou à un *U*, parce qu'il n'a pas exactement interprété le ductus de l'*a* de l' « ancienne », dont le trait gauche est tracé de droite à gauche, alors que celui de la « récente » est tracé de gauche à droite ; l'origine de l'*a* de la « récente » n'est à chercher ni dans l' « ancienne », ni, comme on l'a

1. L'idée semble admise ; cf. E. Ewig, *Das Fortleben römischer Institutionen in Gallien und Germanien, Comitato Internazionale di Scienze Storiche, X Congresso..., Relazioni*, VI, p. 563.

fait, dans le grec, mais dans la « capitale » latine : on en trouve l'ancêtre dans les papyrus d'Herculanum ; je le montrerai bientôt. Quant au *b*, l'essai de démonstration de M. Tjäder est ingénieux, mais il est arbitraire : on sait que le *b* de l' « ancienne » a son œilleton à gauche de la haste, que le *b* de la « récente » l'a à droite, comme notre *b* bas de casse actuel ; que, dans l' « ancienne », le *ductus* est 1° la courbe gauche de l'œilleton, 2° la haste qui s'incurve à la base pour former la partie droite de l'œilleton ; dans la « récente », le *ductus* est 1° la haste et la partie gauche de l'œilleton, 2° une petite courbe qui ferme l'œilleton en haut et à droite. M. Tjäder n'explique pas pourquoi on a changé de *ductus* : le *b* qu'il invoque pour le justifier (n° 6) a la courbe 2 non liée à la haste, mais cela ne signifie rien, puisqu'elle est bien tracée comme elle doit l'être et au moment où elle doit l'être ; elle est mal ajustée, c'est tout, probablement parce que le copiste est sollicité par l'attaque de la lettre qui suit. M. Tjäder note (p. 99, n. 2) que son explication diffère assez peu de celle que j'ai moi-même proposée. Ce n'est pas tout à fait exact : M. Tjäder ne justifie pas le changement de *ductus* qu'il indique sous ses nos 2 et 3 ; j'en ai expliqué un analogue par la simplification d'une forme très artificielle, très soignée, qui ne se rencontre que dans des inscriptions peintes de Pompéi et qui, dans les écritures « écrites », ne peut avoir trouvé place que dans des écritures de livre, elles-mêmes très « posées », et qui est une stylisation de la forme cursive ; j'ai soigneusement noté que, dans les exemples les plus beaux, les plus « authentiques », le *ductus* est le *ductus* correct de l' « ancienne » ; dans quatre exemples seulement, qui copient maladroitement les autres, le nouveau *ductus* se rencontre. Je croyais avoir suffisamment insisté sur ces détails pour qu'on n'ait pas pu douter du caractère exceptionnel de ces *b* ni de l'impossibilité qu'il y a à ce qu'on les rencontre dans les vraies « cursives ». Si ces *b* peuvent expliquer les *b* de la cursive « récente » et de la « minuscule », c'est, incontestablement, par l'écriture des livres qu'ils le peuvent. Tout essai d'interprétation qui voudra utiliser ces formes supposera donc, inévitablement, que la nouvelle écriture s'est formée sinon dans les livres, du moins chez les lecteurs de livre. Cela exclut absolument l'explication par la continuité des deux cursives [1].

Je m'excuse de m'être laissé entraîner à ces détails techniques. J'ai trop d'estime pour M. Tjäder pour avoir pu me contenter de lui opposer une fin de non-recevoir non motivée, au moins sommairement. Il y a dans son étude une foule d'observations très précieuses ; j'en tiendrai le plus grand compte lorsque je reprendrai ces problèmes.

1. On trouvera une explication différente et qui mérite réflexion dans le rapport de Ch. Perret, *Comitato Internazionale di Scienze storiche, X Congresso..., Relazioni*, I, p. 373.

Cette étude débordait, d'ailleurs, le cadre de son livre : il est évident que des papyrus dont le plus ancien est de 445 ne sauraient apporter beaucoup d'éléments utiles à la solution d'un problème dont les données sont du IIe et du IIIe siècle. Paléographiquement, le véritable intérêt de ces papyrus est de se placer entre les *Tablettes Albertini*, qui sont de 493-496, et les diplômes mérovingiens, dont la premier est de 625. M. Tjäder nous aurait rendu service en procédant à une comparaison méthodique de ces textes : l'écriture des *Tablettes Albertini* a été admirablement étudiée par Ch. Perrat, qui a fait avec les papyrus « italiens » les rapprochements qui s'imposent; son étude aurait permis à M. Tjäder de préciser le caractère de la stylisation qu'a reçue la « cursive récente » dans les chancelleries; la comparaison avec les écritures des témoins aurait peut-être dégagé dans les deux séries de textes des caractères locaux. A l'autre extrémité, la confrontation des diplômes et des écritures des *Gesta municipalia* et du P. Butini aurait permis de définir exactement le degré de parenté qui unit ces écritures et de rendre compte de l'originalité du style adopté par les chancelleries mérovingiennes. C'était là, il est vrai, un assez gros travail. On ne peut honnêtement reprocher à M. Tjäder de ne pas l'avoir entrepris ; sa tâche a déjà été assez lourde et nous avons essayé de montrer qu'il l'avait bien remplie[1]. Aux félicitations qu'il mérite il faut joindre celles que nous devons aux organismes officiels qui lui ont fourni les moyens de poursuivre son travail et à l'Institut de Suède à Rome, qui n'a pas reculé devant les frais d'un livre difficile à imprimer et très réussi et d'un gros volume de planches. Les *papyrus italiens* de M. Tjäder deviendront vite un livre classique ; l'auteur a, pour quelques siècles, ravi à Marini l'immortalité, restreinte, que s'assurent les grands éditeurs de textes.

Robert MARICHAL.

Droit.

Hans Joachim METTE, *Jus civile in artem redactum* : Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1954, 73 pages.

Cet ouvrage très dense complète et amplifie les conclusions auxquelles était parvenu Franz Wieacker dans son article de la *Zeitschr. d. Sav. Stift.* de 1953 sur les racines grecques du système des Institutes ; il témoigne d'une heureuse tendance, très en vogue chez les romanistes allemands, qui vise à mesurer le plus exactement possible la portée et la date de

1. Les fautes d'impression sont très rares ; cependant, quelques renvois n'ont pas été corrigés, par exemple, p. 122, n. 1, le renvoi à une note 7 qui est, en réalité, p. 123, n. 1 ; p. 191, n. 2, le « codicille d'un empereur » de 83-93, n° 13 de ma liste de *Scriptorium* n'est pas un testament, c'est la copie d'une nomination par « codicille » !